



GCA

Groupement des commerçants et artisans de St-Légier - La Chiésaz



Procès-verbal de l'Assemblée générale du

Jeudi 1 octobre 2020 à 18h30 A la grande salle communale à St-Légier

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Ouverture de la séance, liste de présence.
- 2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 21 mars 2019 disponible sur www.gcas.ch
- 3) Rapport du Président
- 4) Rapport de la caissière
- 5) Rapport des vérificateurs
- 6) Adoption des rapports et décharge au comité
- 7) Fixation des cotisations annuelles pour 2021
- 8) Elections et démissions
- 9) Désignation des vérificateurs des comptes pour 2020
- 10) Information site du GCAS
- 11) Propositions individuelles et divers.

La partie statutaire sera suivie de la présentation de la belle aventure des JOJ 2020 par Virginie Faivre en harmonie avec Jean-Marc Udriot, Syndic de Leysin (excusé en dernière minute pour des raisons personnelles), qui nous parlera de l'impact des épreuves pour la station vaudoise.

1) Ouverture de la séance, liste de présence

L'assemblée est présidée par M. Guy Marti.

Il souhaite la bienvenue aux membres présents et salue particulièrement la présence du Syndic de St-Légier, M. Alain Bovay et de M. Dominique Martin, Syndic de Blonay.

Messieurs les Municipaux Gérald Gygli, Dominique Epp et Thierry George, les membres du comité du groupement des commerçants et Artisans de Blonay représentés par son Président Monsieur Alexandre Grandjean et sa Vice-Présidente Madame Natacha Turrian. Il salue également la présence de Madame Cécile Enjolras représentant la Promove.

Se sont excusés : -

Les commerçants et artisans présents (25)

Anthamatten Meubles, Art'Optique St-Légier SA, Chevalley Motos Sàrl, Cidrerie de St-Légier, Cornaz Fontanellaz Construction SA, Ducraux Philippe, Effets Papillon, Espace Bio-Energie & Mieux-Etre, Fiduciaire Vodoz, Garage Atelier de St-Légier Sàrl, Garage du Mont-Pèlerin SA, Gaumann SA, Haut-Lac International Bilingual School, Hôtel Mordern Times, Infographie Muller Guy, Isopym Sàrl, Jardin d'enfants Les Lutins, Joss Parcs&Jardins SA, Lathion Tanya, Life School Riviera, Monnard SA, Nectardesing Marianne Jacquet, Restaurant le Lob, Rochat Solaire SA, VG Technologies SA,

Les commerçants et artisans excusés :

2+ Architecture Sàrl, Achor A. Amstein SA, Aqua Delfinée, Arelec Sàrl, Art de Plaire, Aton Management SA, Auberge Communale, Beauté Gourmande, Angélique Blatti, Boulangerie Golay, Café de la Place, Carrosserie du Ront-Point SA, Coaching Progression, Denner Satellite, Fiduciaire olivier Vodoz, Gétaz-Miauton SA, Gilbert Aubert SA, Groupe Médico-Dentaire MVRC SA, Home Salem, L'Atelier d'Amélie, L'Artisan du cuir, Liaudat SA, Massonnet SA, Mic Mac, MS8 Sàrl, Olinea, Omnia Immobilier SA, Pharmacie de St-Légier, Restaurant La Bénédiction, Dr. Rittmeyer & Dr Aparicio, Dr. Eric Rochat, Schaller Irène, Schuler Nick et Marina, Société coopérative de laiterie de la Chiésaz, Stöckli Swiss Sport SA

Les membres ayant été convoqué par courrier conformément à l'art 8 des statuts de ce fait les délibérations peuvent démarrer selon l'ordre du jour envoyé.

L'ordre du jour a été envoyé avec la convocation et n'a pas été modifié. Le Président demande qu'un vote soit effectué pour valider l'ordre du jour :

Avis contraire : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est donc accepté à l'unanimité

Il demande aux membres qui ne l'auraient pas encore fait de signer la liste des présences.

2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 21 mars 2019 (disponible sur www.gcas.ch)

Des exemplaires du PV sont à disposition des membres dans la salle.

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Avis contraire : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal est donc accepté à l'unanimité

Le Président remercie Mme Ariane Wunderli pour la rédaction du P.V.

3) Rapport du Président

« Mesdames et Messieurs les membres du Groupement des Commerçants et Artisans,

Nous voilà enfin réuni après plusieurs reports pour les raisons de pandémie et de logistique. Depuis notre dernière assemblée du mois de mars 2019, Votre comité s'est réuni 2 fois en 2019 et 3 fois jusqu'à ce jour en 2020,

Depuis l'été 2019 votre comité à effectuer ces implications sans notre vice-président Philippe Lagler qui avec son épouse et ces deux filles ont effectuer le choix de quitter une vie active afin de découvrir en famille le monde sur une période prévue d'une année qui malheureusement à dû s'écourter suite à la pandémie.

De ce fait, nous nous sommes réorganisés et Pierre-Yves Genoud à endosser le titre de vice-président.

Dès le mois de juin de cette année, nous avons dû également effectuer nos implications sans notre membre Jean-François Golay pour des raison de santé.

Nous nous sommes organisés afin de mener au mieux nos engagements.

Il me semble que notre fil conducteur c'est tout naturellement diriger sur le thème de la proximité.

J'en veux pour preuve la rencontre du 1^{er} octobre 2019 organisée par la Promove sous la responsabilité de madame Cécile Enjolras responsable de projet.

Cette rencontre intitulée.

« Dynamisme des commerces de proximité: Quels outils? Quelles solutions? »

Promove et les associations locales de commerçants et artisans se sont associées afin de proposer une séance d'information sur les outils et solutions pouvant favoriser le dynamisme des commerces de proximité.

En effet, au cours d'une étude sur le commerce de détail menée par Promove en 2019, il a été constaté que certains enjeux qui affectent les commerçants de proximité sont désormais structurels et qu'ils se retrouvent partout à l'identique par la chute constante de fréquentation physique dans les quartiers commerçants.

Au travers de cet événement, l'objectif était de démontrer que plusieurs solutions intéressantes existent et qu'elles ont des impacts différents tels que ramener du passage dans les commerces et les rues commerçantes, faire de la communication plus simplement ou encore promouvoir un centre-ville et ses commerces.

Il en ressort globalement un enthousiasme favorable d'une grande majorité des comités qui à ce jour récolte un très faible intérêt de la grande majorité de ces membres qui pourtant demandeur pour dynamiser les commerces de proximité. (Myplus / Youpag)

Proximité concernant les mérites de l'économie organisée par Promove sous la responsabilité de sa responsable de projet ou vous avez tous eu la possibilité de vous y inscrire.

Quatre Mérites seront décernés lors de la soirée du 19 novembre 2020

- **Impact : Prix dédié aux entreprises qui renforcent l'économie régionale (emplois, investissement, implication, etc.).**
- **Proximité : Prix dédié aux commerces et artisans de proximité, en partenariat avec les associations économiques locales.**
- **Entreprendre : Prix dédié aux jeunes entreprises (- 3 ans).**
- **Rayonnement : Prix dédié aux acteurs qui contribuent à la notoriété de la région (reconnaissance internationale, image, tourisme et événements).**

Pour cette deuxième édition, deux nouvelles distinctions seront décernées parmi l'ensemble des candidatures reçues:

- **Prix Spécial développement durable, avec l'appui de l'Unité de développement durable du Canton,**
- **Prix Spécial «Femmes PME», en partenariat avec l'association Femmes PME Suisse Romande**

Après les sélections effectuées, j'ai participé avec monsieur Alexandre Grandjean président du GCAB comme jury du prix de proximité.

Proximité, nous avons participer comme observateur à la séance de présentations public effectuée par nos autorités le 13 novembre 2019 projet d'affectation ZI Rio Gredon, nous avons été invité par convocation le 10 janvier 2019 afin de nous présenter le projet de réaménagement de la traversée du village.

J'ai également été convoqué par monsieur Thierry George municipal en charge pour la réfection de la traversée du village accompagné de monsieur Valat chef de service du bureau technique ainsi que monsieur Nicolas Ghiringhlli du bureau d'ingénieurs mandaté pour cette réalisation.

J'ai été informé du déroulement et des mesures prise pour réduire le plus possible les dérangements que nos commerçants subiront inévitablement.

J'en suis sorti confiant.

Proximité par l'attente de la réalisation du projet COOP qui est un des objectifs du GCAS de faire venir des gens au village et développer le commerce de proximité.

Proximité par l'attente de la réalisation à la gare d'Hauteville d'une passerelle partant du quai et passant au-dessus de la route de St-Légier avec une rampe permettant de rejoindre les quartiers de Milavy ainsi que l'hôte Modern Time et la cité du Génévrier en toutes sécurités.

Proximité par l'attente de l'aboutissement du développement du plateau de La Veyre.

Proximité, par notre participation au Networking du 19 septembre 2019 organisé par le GCAB qui nous a permis en plus du réseautage rechercher de découvrir de l'intérieur les métiers de plusieurs membres du GCAB.

Merci à Alexandre et son comité.

Proximité par le graphisme de Nectardesign du GCAS et de l'imprimerie Mury du GCAB mandaté pour la mise en valeur du journal intercommunal COMMEune INFO tout cela chapeauté de main de maître par monsieur Dominqie Traversini rédacteur.

Je vous remercie pour l'ensemble de vos travaux ainsi que la qualité du travail effectué.

Ce journal, nous démontre que nous avons de la qualité locale et vous l'avez bien compris.

Ce journal vous permet, d'annoncer une présentation lors d'un développement, d'un anniversaire et surtout de pouvoir y effectuer des publicités qui sont réservées aux membres du GCAB & GCAS à l'exception d'activités non présentes dans nos communes.

Proximité par notre courriel du mois de juillet dernier que nous vous avons effectué afin de vous informer que votre comité reste à votre écoute en cette période de turbulences sanitaire.

Proximité par la mise en place d'une présentation mensuel de nos membres sur notre site.

Proximité par nos engagements ou nous essayons de rester attentif au bien de notre groupement. Nous voulons renforcer avec nos autorités le suivi des dossiers, afin de se porter en liaison entre l'économie et le politique pour améliorer ce suivi notamment la densification de la zone d'activités de Rio-Gredon, sa ligne 215 sans retour depuis notre dernière assemblée, mais surtout de structurer les échanges et le suivi des dossiers pour le futur.

De rappeler à nos autorités toute l'importance de la proximité, par le soutien aux commerçants, aux artisans, aux PME, aux indépendants de notre commune qui joue un rôle essentiel pour l'ensemble de l'économie permettant à nos villages, notre région d'y en bénéficier. Car l'impacte culturel, sportif et associatif et à considérer.

Pour cela, la confiance et le soutien de nos autorités sont essentiels.

Vous informer qu'à ce jour, notre groupement contient 111 membres soit 7 membres de plus que l'année dernière.

Pour terminer je souhaiterais remercier nos autorités, vous Mesdames et Messieurs les membres du groupement pour votre confiance ainsi que vos rôles sociaux économiques indispensables à nous tous.

A l'entreprise Cornaz-Fontanellaz pour la mise à disposition de ces bureaux lors de nos séances de comité ainsi que l'infrastructure administrative.

Et un tout grand merci à vous chers membres du comité qui effectué dans l'ombre un travail permettant le bon fonctionnement de notre groupement.

Un merci particulier à monsieur Pierre-Yves Genoud pour son temps offert au groupement à la refonte du site www.gcas.ch »

4) Rapport de la caissière

Mme Debernardi commente les comptes :

Bénéfice de CHF 429.05

Frais bureau sont restés stables, à savoir : CHF 1'300.-

Les cotisations sont presque identiques à 2018, soit CHF 8'600.-.

Les produits Communeinfo sont restés les mêmes et les charges ont par contre augmenté, soit CHF 11'712.55 contre CHF 9'350.05 en 2018.

Actifs au 31.12.2019

En caisse : CHF 191.85

Poste : CHF 23 003.78

Raiffeisen : CHF 31'868.70

Capital à fin 2019 : CHF 41'036.28

Les frais d'informatique ont sensiblement augmenté suite au remaniement du site.

Les autres charges d'exploitation sont restées pareils à 2018. Les produits sont également restés stables.

La discussions sur le rapport de la caissière est ouvert. Pas de question. la parole est close.

5) Rapport des vérificateurs

1^e membre : M. Pascal Corthésy

2 membre : M. Joël Grisoni

Suppléante : Mme Ogiz

Réunion du rapport effectuée le 15 septembre 2020

Discussion ouverte – Aucune question des membres

M. Pascal Corthésy lit le rapport des vérificateurs des comptes.

6) Adoption des rapports et décharge au comité

Le rapport et les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à la caissière et au comité. Le président remercie la caissière Mme De Bernardi ainsi que les vérificateurs.

7) Fixation des cotisations annuelles pour 2021

Au vu de la situation acceptable des finances du groupement et par solidarité pour les membres impactés par la crise sanitaire actuelle et qui traversent une période financièrement difficile, le comité propose de lever les cotisations pour les membres actifs et les membres honoraires au 31.12.2020 pour l'année à venir, soit 2021. Par contre, le comité compte sur les membres et les invite à mettre des annonces dans le CommUNEinfo pour maintenir l'équilibre financier du journal.

La discussion est ouverte. Il n'y a aucune remarque des membres. La proposition de lever les cotisations 2021 pour les membres actifs et honoraires au 31.12.2020 est donc acceptée à l'unanimité.

8) Elections et démissions

Selon l'article 10 des statuts, 5 membres au moins composent le comité.

Ont annoncé leur démission : Mme Ariane Wunderli, secrétaire ; M. Jean-François Golay, membre ; M. Philippe Lagler, vice-président

Le comité présente deux candidatures qui sont soumises au vote et sont élus :

Mme Aurélie Favez, secrétaire ; M. Olivier Vodoz, membre

Les membres restants : Mme Manuela Debernardi, Mme Dana Genoud, M. Pierre-Yves Genoud et Guy Marti sont réélus à l'unanimité.

M. Guy Marti, président est réélu aussi à l'unanimité pour une nouvelle année par applaudissements. Il remercie l'assemblée de cette ré-élection et l'ensemble du Comité qui contribue activement au bon fonctionnement et développement du GCA

9) Désignation des vérificateurs des comptes pour 2020

1er membre : M. Pascal Corthésy

2° membre : M. Joël Grisoni

Suppléant : Mme Carole Rimlinger

La proposition est acceptée à l'unanimité.

10) Information site du GCAS

M. Pierre-Yves Genoud présente le site internet du GCAS. Les sociétés suivantes ont pu présenter tour-à-tour ces derniers mois leurs services sur le site : Nectar Design, Banque Raiffeisen de Blonay, Aqua Delfinée.

Il invite les membres qui souhaitent profiter de cette opportunité de visibilité sur le site du groupement à lui envoyer une page descriptive A4 pour présenter leur entreprise.

Chaque édition du journal CommeUNEinfo est également sur le site (PDF).

M. Pierre-Yves Genoud présente également la page des membres et l'outil de recherche du site, site internet qui est régulièrement mis à jour.

Le Président ouvre la discussion.

Mme Natasha Turrian suggère de mettre sur le site la liste des membres du comité avec leur photo respective.

Un membre demande s'il y aura des changements concernant les deux groupements de commerçants et artisans (GCAS et GCAB) suite à la récente fusion des deux communes. Les deux présidents répondent qu'à ce jour il y a une très bonne collaboration entre les deux groupements, qui ont cependant des orientations et implications différentes. Le partenariat et les discussions vont donc perdurer.

11) Propositions individuelles et divers.

M. Guy Marti, président remercie les membres sortants pour leurs implications respectives et leur remet une attention à titre de remerciement :

Mme Ariane Wunderli (secrétariat), Philippe Lagler (vice-président et signalisation Z.I.), et Jean-François Golay (animation).

M. Olivier Ducraux demande quel est le moyen de communication à utiliser pour faire passer une annonce concernant une manifestation pour les membres dans CommUNEInfo. Il a en effet envoyés des emails (info@communeinfo.ch) pour une parution au mois de juin mais il est resté sans réponse. Le président s'engage à faire le suivi nécessaire auprès du greffe.

Monsieur le Syndic, Alain Bovay prend la parole pour les points suivants :

- Féliciter les membres du comité sortants et également les nouveaux membres du comité.
- CommunUNEInfo : le comité de rédaction comprend notamment M. Dominique Traversini, rédacteur, Guy Marti, président GCAS, Jean-Daniel Karlen, vice-président GCAB, MM. les Municipaux Gérald Gygli (St-Légier) et Bernard Degex (Blonay). Le coût, validé par les conseils communaux, est de CHF 114'000.- pour le journal qui est envoyé 7 x par année aux habitants de Blonay et St-Légier.
- Corona et RIE III : c'est une année particulière et la commune est consciente des difficultés rencontrées par chacun et aussi par les entreprises. La commune anticipe une baisse de revenus des impôts passant de CHF 1,5 - 2 mio. à CHF 400'000 pour 2020.
- Fusion Bonay – St-Légier : il s'agit d'un petit score mais d'un grand pas vers l'avenir des deux villages ! De part la taille de la nouvelle commune, cela améliorera significativement les relations confédération - canton – commune, facilitera également l'aménagement du territoire et la mobilité.
- Budget : la commune cherche également à faire des économies partout où cela est possible pour ne pas augmenter les impôts mais la facture sociale est importante.
- Domaine du Crêts - Espace 43 : les jeunes ont occupés ces locaux de manière illicite et créé des difficultés avec le voisinage. Pour l'instant le projet est à l'arrêt car il s'agit d'une parcelle en zone agricole. Des promoteurs sont intéressés et ont des projets créateurs d'emploi mais le canton a répondu par la négative. Cela prendra donc quelques années pour changer la situation – affectation de la parcelle.
- Université Pepperdine : des travaux importants sont en court et il s'agit d'une belle opportunité de rénovation. Le projet est également créateur d'emplois. Les 120 étudiants débiteront en 2022, pour un à deux trimestres après un début en Californie. Ils n'auront pas de voiture. L'établissement sera également ouvert vers l'extérieur pour des événements tels que mariages.

- Projet Coop : les travaux devaient normalement débiter cet automne mais comme il y aura également les travaux de la route des Deux-Village, la construction de la Coop est ponctuellement reportée et sera achevée à fin 2022.
- Poste : la fermeture est due a une diminution d'utilisation des usagers. Les locaux ont été rachetés par la commune. 4 dossiers sont en cours pour l'utilisation de ces locaux. Un nouvel immeuble sera construit dans la proximité.
- Halte d'Hauteville : un projet de passerelle pour traverser la route et qui a été initié par le GCAS, est actuellement en cours et en discussion avec le canton.
- Traversée du village : les travaux vont démarrer cet automne.
- Rion Gredon – PA de la Veyre : une liaison sera créée pour fluidifier le trafic dans cette zone.
- La ligne 215 : la fréquentation des usagers est en augmentation.
- ZI la Veyre : 50'000 m2 : la priorité sera faite pour favoriser l'implantation d'entreprises de l'artisanat. Le projet a été développé en partenariat avec la ville de Vevey. Les prochaines étapes sont la signature d'une convention puis la mise à l'enquête.

Aucune proposition n'est faite de la part des membres ou du Comité.

La séance est levée à 19h44 et la parole est cédée à Virginie Faivre qui évoque l'impact des JOJ 2020 pour la station vaudoise. Le Président présente Mme Virginie Faivre et lui cède la parole.

La secrétaire :
Ariane Wunderli

